



## Les travaux de la semaine passée



### DANS LE MORBIHAN

#### Inauguration de la salle multi-activités de Merlevenez



Jacques LE NAY était présent pour inaugurer la salle multi-activités de Merlevenez, structure de 360 m<sup>2</sup>, qui répond aux besoins croissants de la population de la commune. Cette cérémonie était empreinte d'une émotion toute particulière puisque le nom de Fortuné LE CALVE a été donné à ce nouvel équipement en hommage à l'ancien maire de Merlevenez qui s'est fortement investi pour sa commune et la Communauté de communes Blavet-Bellevue-Océan.

Cette séquence s'est déroulée en présence de Pierre CLAVREUIL, sous-préfet de Lorient, de Marie-Christine LE QUER, vice-présidente du Conseil départemental du Morbihan et de Jacques LE LUDEC, président de la Communauté de communes Blavet-Bellevue-Océan.

#### Inauguration du gymnase à Saint-Gérand



Le gymnase de Saint-Gérand a été inauguré le 29 juin par le maire de la commune Claude-Albert LE BRIS, en présence du sénateur Jacques LE NAY et de sa collègue Muriel JOURDA, du Préfet du Morbihan Raymond LE DEUN, de Patrick VAUTIER, sous-préfet de Pontivy, de Christine LE STRAT, présidente de Pontivy Communauté, de nombreux élus du territoire et d'une centaine d'habitants.

Après avoir visité la nouvelle salle de sport, Jacques LE NAY a pu admirer la fresque de l'école publique des Neuf-Ecluses ainsi que le terrain de tennis et la borne de recharge électrique.

### DELEGATION PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

#### Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe des 24, 25 et 26 juin



En sa qualité de membre suppléant, Jacques LE NAY a participé du 24 au 26 juin à la troisième partie de la session de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

Cette institution européenne est chargée depuis sa création il y a 70 ans, de veiller au respect des droits humains dans ses 47 pays membres.

En ouverture de la session, Jacques LE NAY a assisté à l'intervention du Secrétaire général du Conseil de l'Europe Thorbjørn JAGLAND.

Au cours de cette semaine, le sénateur est intervenu à plusieurs reprises notamment sur :

- **Le budget et les priorités de l'APCE pour l'exercice biennal 2020-2021** : Jacques LE NAY est revenu sur les propositions du rapporteur Mart van de VEN, sénateur représentant des Pays-Bas. La pression budgétaire à laquelle l'Assemblée fait face, ainsi que la pleine nécessité d'exercer la promotion de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme ont été largement abordés.
- **Le nécessaire renforcement du processus décisionnel de l'Assemblée**, et plus particulièrement les pouvoirs de sanction et les votes. Favorable à cette proposition de résolution, Jacques LE NAY a indiqué que « cette modification devait permettre notamment le retour de la délégation russe ».
- **Les perspectives de solution politique en Syrie** : La situation alarmante du pays, les violations du droit international et les répercussions du conflit dans les pays voisins ont été largement abordés par le sénateur. « Après l'échec de nombreuses initiatives diplomatiques visant à une résolution pacifique du conflit, il est nécessaire de soutenir les efforts fournis pour la mise en place d'une commission constitutionnelle qui associerait l'ensemble des acteurs politiques du pays afin que le pays se reconstruise et puisse retrouver sa stabilité » a déclaré le sénateur dans son intervention. Pour Jacques LE NAY, il est nécessaire que les organisations internationales apportent leur concours à cette initiative, première étape à la résolution du conflit.



### AU PARLEMENT

#### Questions d'actualité au Gouvernement



Le 25 juin, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement ([voir la vidéo](#)) à l'occasion de la séance de questions d'actualité.

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé a été interpellée sur le **Plan Canicule**. Marc FESNEAU, ministre chargé des Relations avec le Parlement a été interrogé sur l'**avenir de l'agriculture française**. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur a quant à lui été interpellé sur l'**assouplissement des 80 km/h**.

La **délinquance et l'immigration à Paris**, les **expérimentations sur les vaches à hublots**, l'**assurance chômage** et la **suppression de l'émission « Soir 3 »** font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

Mardi 2 juillet 2019À 9 heures 30 :

- Ouverture de la session extraordinaire 2018-2019
- Séance de questions orales

À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2019-207 du 20 mars 2019 relative aux voies réservées et à la police de la circulation pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 598, 2018-2019](#))
- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires (texte de la commission, [n° 602, 2018-2019](#))

Mercredi 3 juillet 2019À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration franco-allemandes (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 608, 2018-2019](#))
- Deuxième lecture de la proposition de loi modifiée par l'Assemblée nationale en première lecture, tendant à créer un droit voisin au profit des agences de presse et des éditeurs de presse (texte de la commission, [n° 582, 2018-2019](#))

Jeudi 4 juillet 2019À 10 heures 30 :

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi pour une école de la confiance (texte de la commission, [n° 576, 2018-2019](#))
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi relative au droit de résiliation sans frais de contrats de complémentaire santé (texte de la commission, [n° 508, 2018-2019](#))

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

*Collaborateurs parlementaires*

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO

Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)*Collaborateurs parlementaires*

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Laurence FANE — [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr) pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement